



Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2015
(période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015)

SOMMAIRE :

- 3 – 25 : Comptes consolidés condensés
- 26 – 28 : Rapport semestriel d'activité
- 29 : Attestation des responsables
- 30 – 32 : Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

UNION FINANCIERE DE FRANCE

ACTIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2014	30.06.2015
- CAISSE, BANQUES CENTRALES		301	309
- ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	6.1	90 715	93 404
- PRETS & CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	6.2	<u>23 434</u>	<u>16 242</u>
- à vue		23 434	16 242
- ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS		1 274	0
- ACTIFS D'IMPÔTS DIFFERES	8.4.2	5 516	6 378
- AUTRES ACTIFS ET CREANCES DIVERSES	6.3	49 475	50 132
- PARTICIPATIONS ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	6.5	3 152	2 151
- IMMEUBLE DE PLACEMENT	6.6.2	3 177	3 171
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.6.2	26 727	26 373
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6.6.1	13 829	13 420
TOTAL ACTIF		217 600	211 580

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

UNION FINANCIERE DE FRANCE

PASSIF <i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31.12.2014	30.06.2015
- DETTES ENVERS LA CLIENTELE	7.2	<u>35 538</u>	<u>31 375</u>
- Comptes d'épargne à régime spécial (à vue)		4 641	6 128
- Autres dettes (à vue)		30 897	25 247
- PASSIFS D'IMPOTS COURANTS		0	2 974
- AUTRES PASSIFS ET DETTES DIVERSES	7.3	65 934	58 885
- PROVISIONS	7.5	19 021	19 087
TOTAL DES DETTES		120 493	112 321
- CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DU GROUPE		<u>97 107</u>	<u>99 259</u>
- Capital souscrit & primes liées		39 199	38 739
- Réserves consolidées		42 039	42 950
- Acompte sur dividende		(11 169)	0
- Situation latente ou différée		1 958	2 398
- Résultat de l'exercice		25 080	15 172
- PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		97 107	99 259
TOTAL PASSIF		217 600	211 580

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL

UNION FINANCIERE DE FRANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2014	30.06.2015
- INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES		12	77
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILES		(2)	0
- PRODUITS DES COMMISSIONS	8.1	<u>93 570</u>	<u>122 627</u>
<i>F.C.P.</i>		19 350	40 716
<i>Assurance</i>		51 906	57 744
<i>Immobilier</i>		15 441	15 842
<i>Entreprise</i>		6 873	8 325
- CHARGES DES COMMISSIONS	8.1	(2 431)	(21 245)
- GAINS ET PERTES NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		372	826
- PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES		181	212
- CHARGES DES AUTRES ACTIVITES		(133)	(126)
PRODUIT NET BANCAIRE		91 569	102 371
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	8.1	(75 438)	(78 170)
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES		(776)	(792)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		15 355	23 409
- COUT DU RISQUE		0	0
- GAINS ET PERTES LIES AUX TRANSACTIONS	8.2	1 591	(431)
RESULTAT D'EXPLOITATION		16 946	22 978
- Q.P. RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE		926	819
- GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS		0	437
RESULTAT AVANT IMPOT		17 872	24 234
- IMPOT SUR LES BENEFICES	8.4.1	(3 980)	(9 062)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		13 892	15 172
<i>RESULTAT NET - part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe</i>		<i>13 892</i>	<i>15 172</i>
<i>PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
RESULTAT PAR ACTION (en €uros)	8.3	0,87	0,95
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en €uros)	8.3	0,87	0,95

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE SEMESTRIEL

UNION FINANCIERE DE FRANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>		30.06.2014	30.06.2015
RESULTAT NET	(A)	13 892	15 172
- Variation brute de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente détenus en portefeuille à la clôture de l'exercice		1 027	1 103
- Part de la juste valeur, constatée antérieurement, sur les actifs financiers disponibles à la vente cédés durant l'exercice et transférée en résultat		(197)	(393)
- Charge/gain d'impôt sur le résultat et comptabilisé directement en capitaux propres (38,00%)		(315)	(270)
- Variation nette des écarts actuariels relatifs aux engagements de départs à la retraite		(1 126)	(512)
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(B)	(611)	(72)
RESULTAT NET ET GAINS / PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(A)+(B)	13 281	15 100
<i>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe</i>		<i>13 281</i>	<i>15 100</i>
<i>Part des participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>0</i>	<i>0</i>

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES SEMESTRIEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital et réserves liées	Réserves consolidées (*)	Gains / pertes latentes ou différés	Résultat net	Capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				attribuables aux propriétaires de la Société mère du groupe			
Capitaux propres au 31 décembre 2013	38 531	37 664	2 379	18 372	96 946	0	96 946
Affectation du résultat 2013	0	18 372	0	(18 372)	0	-	0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(234)	0	0	0	(234)	-	(234)
Solde du dividende au titre de 2013	0	(11 207)	0	0	(11 207)	-	(11 207)
Actions propres détenues	903	35	0	0	938	-	938
Autres (dont variations des actifs disponibles à la vente)	0	0	(421)	0	(421)	-	(421)
Acompte sur dividende 2014	0	(11 169)	0	0	(11 169)	-	(11 169)
Variation nette en 2014 des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départs à la retraite	0	(2 124)	0	0	(2 124)	-	(2 124)
Effet de liquidation de filiales	0	(701)	0	0	(701)	-	(701)
Résultat de l'exercice 2014	(1)	(1)	0	25 080	25 078	-	25 078
Capitaux propres au 31 décembre 2014	39 199	30 869	1 958	25 080	97 106	0	97 106
Impact de l'application de la norme IFIRC 21 au 01/01/2015	0	301	0	0	301	-	301
Affectation du résultat 2014	0	25 080	0	(25 080)	0	-	0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(968)	0	0	0	(968)	-	(968)
Solde du dividende au titre de 2014	0	(12 839)	0	0	(12 839)	-	(12 839)
Actions propres détenues	508	51	0	0	559	-	559
Autres (dont variations des actifs disponibles à la vente)	0	0	440	0	440	-	440
Variation nette du 1er semestre 2015 des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départs à la retraite	0	(512)	0	0	(512)	-	(512)
Résultat du 1er semestre 2015	0	0	0	15 172	15 172	-	15 172
Capitaux propres au 30 juin 2015	38 739	42 950	2 398	15 172	99 259	0	99 259

(*) Réserves consolidées diminuées des acomptes sur dividendes versés

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIEL

UNION FINANCIERE DE FRANCE

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2014	30.06.2015
RESULTAT CONSOLIDE AVANT IMPOTS		17 872	24 234
+/- Dotations nettes aux amortissements & dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles		1 298	1 315
+/- Dotations nettes aux provisions	7.5	4 881	(760)
+/- Q.P de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	6.5	(926)	(819)
+/- Gains de valorisation de l'acquisition AEC comptabilisés en résultat		(6 690)	0
+/- Autres mouvements	10.1	(704)	(968)
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		(2 141)	(1 232)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	10.1	(3 010)	(7 321)
- Impôts		(4 701)	(9 880)
= Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(7 711)	(17 201)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(A)	8 020	5 801
+/- Flux liés aux actifs financiers		(515)	(1 979)
+/- Flux liés aux immeubles de placement	10.2	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		(8 694)	(545)
+/- Flux liés aux titres de participation		1 000	1 820
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(B)	(8 209)	(704)
Dividendes versés aux actionnaires	10.3	(11 207)	(12 839)
Achats et ventes d'actions propres	7.6	1 027	559
+/- Autres flux liés aux opérations de financement		(701)	0
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(C)	(10 881)	(12 280)
AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	A+B+C	(11 070)	(7 183)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :		<u>13 165</u>	<u>23 735</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)		53	301
Autres comptes (actif et passif)		13 112	23 434
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :		<u>2 095</u>	<u>16 552</u>
Caisse, banques centrales (actif & passif)		302	309
Autres comptes (actif et passif)		1 793	16 243
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		(11 070)	(7 183)

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 21 juillet 2015.

1 – SYNTHÈSE DES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2015 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2014, tels qu'exposés dans ces mêmes états financiers. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2015 et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2015 ont été préparés en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets selon le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe UFF pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Dans les comptes du 1^{er} semestre 2015, le Groupe UFF a appliqué l'interprétation d'IFRIC 21 qui donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » (hors amendes, pénalités et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier la date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de la période ou pas. Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de la période). Compte tenu du caractère non significatif (0,3M€), aucune application rétrospective n'a été réalisée par le Groupe UFF dans les comptes présentés au 30 juin 2014. Hormis l'interprétation d'IFRIC 21, il n'a pas été appliqué de nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations de normes existantes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2015 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe UFF.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. et de ses filiales au 30 juin 2015. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Dans les présentes notes, l'expression « le Groupe » fait référence à l'ensemble que forment l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (sigle UFFB) et ses filiales intégrées globalement (I.G.) ou par mise en équivalence (MEE).

1.1 – Présentation des états financiers

Le format des états de synthèse utilisé (état de situation financière, compte de résultat, état du résultat global, état des variations des capitaux propres, tableau de flux de trésorerie) est conforme à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité (CNC) N° 2013-04 du 7 novembre 2013.

1.2 - Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans ces comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction, notamment lors de l'évaluation des dépréciations d'actifs et des provisions. Les estimations les plus importantes sont indiquées dans l'annexe. Ceci suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers. Les réalisations définitives des opérations pour lesquelles la Direction a eu recours à des estimations pourraient s'avérer différentes de ces estimations.

1.3 - Information sectorielle

Le Groupe UFF est dédié au conseil en création et gestion de patrimoine. Son activité est caractérisée par la commercialisation de produits de gestion de patrimoine diversifiés. Dans ce contexte et au regard de la gestion du Groupe, un seul secteur d'activité est considéré. De même, compte tenu de la clientèle, exclusivement française, un seul secteur géographique est considéré.

2 – SAISONNALITE DE L'ACTIVITE

L'activité du Groupe n'est pas sujette à une saisonnalité particulière du fait des marchés sur lesquels intervient le Groupe.

3 – PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du 30 juin 2015 n'a pas été modifié par rapport à celui du 31 décembre 2014. Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. et de ses filiales au 30 juin 2015. Tous les soldes ou transactions intra-groupe, ainsi que les produits et charges provenant de transactions internes concernant les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale, sont éliminés en totalité.

Toutes les filiales détenues exclusivement par la société UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les filiales sur lesquelles UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Le Groupe UFF applique depuis le 1^{er} janvier 2014 la norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » notamment pour les sociétés mises en équivalence.

	Formes juridiques	Pourcentages de contrôle	Pourcentages d'intérêt			Méthodes d'intégration
			Direct	Indirect	Total	
UFIFRANCE PATRIMOINE	S.A.S.	100,00	100,00		100,00	IG
UFIFRANCE GESTION	S.A.S.	100,00	100,00		100,00	IG
C.G.P. ENTREPRENEURS	S.A.S.	100,00	100,00		100,00	IG
MYRIA ASSET MANAGEMENT	S.A.S.	100,00	100,00		100,00	IG
LA FINANCIERE DU CARROUSEL	S.A.	100,00		100,00	100,00	IG
PRIMONIAL REIM	S.A.	33,34	32,25		32,25	MEE

- UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE est la société holding, dépositaire des Fonds Communs de Placement.
- UFIFRANCE PATRIMOINE est la société commerciale du Groupe. Elle assure la diffusion des produits et le suivi de la clientèle par l'intermédiaire du réseau de conseillers qui lui est rattaché.
- UFIFRANCE GESTION est le courtier d'assurances et l'agent immobilier du Groupe.
- MYRIA ASSET MANAGEMENT est la société de gestion d'OPC créée le 4 juillet 2014 et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 14 octobre 2014.
- C.G.P. ENTREPRENEURS est la société en charge des partenariats avec les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.
- LA FINANCIERE DU CARROUSEL (LFDC) est une société centrale d'achats et de services à destination des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.

- PRIMONIAL REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT (PREIM) est une société de gestion de SCPI agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 8 avril 2011. La note 9.1 «Transactions avec les parties liées» présente les éléments concernant les opérations du Groupe UFF avec la société PREIM. Conformément à IFRS 12 et en complément des informations présentées au § 6.5, les principaux agrégats sont :

	30.06.2014				31.12.2014				30.06.2015			
	Total de Bilan	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total des Capitaux Propres	Total de Bilan	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total des Capitaux Propres	Total de Bilan	Chiffre d'affaires	Résultat net	Total des Capitaux Propres
(en milliers d'euros)												
PREIM	21 192	38 206	3 491	7 916	28 993	77 104	5 664	10 089	18 208	43 377	1 902	6 024

4 – ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes consolidés du Groupe sont intégrés globalement dans les comptes consolidés d'AVIVA FRANCE. Au 30 juin 2015, AVIVA FRANCE détient 74,30% du capital de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE.

La note 9.1 «Transactions avec les parties liées» présente les éléments concernant les opérations du Groupe UFF avec celui d'AVIVA FRANCE.

5 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La proposition d'acompte sur dividende de 0,85 € par action au titre de l'exercice 2015 a été approuvée par le Conseil d'Administration du 21 juillet 2015.

6 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR L'ACTIF

6.1 - Actifs financiers disponibles à la vente

6.1.1 – O.P.C.V.M.

Les décisions d'investissement ou de désinvestissement, prises par la direction générale, respectent des règles d'investissement et des procédures administratives validées par le Comité d'Audit. Elles font l'objet d'un suivi régulier des risques, notamment de crédit, de taux et de liquidité. Les O.P.C.V.M. sont valorisés quotidiennement en fonction des valeurs liquidatives publiées (mark to market). Pour l'ensemble du portefeuille, la part des investissements en actions représente 10%.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valorisation à la juste valeur IAS39 au 31.12.2014	Mouvements de la période			Dépréciation durable passée en résultat durant l'exercice	Variation de la juste valeur passée en Capitaux Propres (montants bruts)	Valorisation à la juste valeur IAS39 au 30.06.2015
		Acquisitions	Cessions				
			à la valeur d'acquisition	à la juste valeur des parts détenues au 31.12.2014			
FCP Monétaires *	61 814	0	(11 784)	0	0	22	50 052
FCP Diversifiés	20 464	10 638	(8 508)	0	0	1 166	23 760
FCP Obligataires	8 437	13 736	(2 496)	0	0	(85)	19 592
FCP Actions	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	90 715	24 374	(22 788)	0	0	1 103	93 404

* Portefeuille composé uniquement de FCP monétaires en euros

Au cours du 1^{er} semestre 2015, les parts de FCP cédées pour 22 788 k€ ont généré globalement une plus-value de 826 k€ enregistrée dans le compte de résultat au poste « gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente ».

La réserve de réévaluation associée à la mise en juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente évolue comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	Cessions	Dépréciation durable	Variation de juste valeur	Effet d'impôt	30.06.2015
Réserve de réévaluation	1 958	(393)	0	1 103	(270)	2 398

Ainsi l'impact brut positif sur les capitaux propres s'établit à 710 k€ et après retraitement de l'effet d'impôt à 440 k€ au titre du 1^{er} semestre 2015.

6.1.2 – Niveaux de « juste valeur »

Information sur les niveaux de « juste valeur » utilisés :

Niveau 1 : Valorisations utilisant le prix coté sur un marché actif

Niveau 2 : Valorisations basées sur des données de marché observables pour des produits similaires

Niveau 3 : Valorisations basées sur des données non observables

<i>(en milliers d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30.06.2015
FCP Monétaires	50 052	0	0	50 052
FCP Diversifiés	23 760	0	0	23 760
FCP Obligataires	19 592	0	0	19 592
TOTAL	93 404	0	0	93 404

Depuis le 31 décembre 2014, aucun transfert n'a été effectué entre les différents niveaux.

6.2 - Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces créances représentent le solde des comptes bancaires ouverts auprès des établissements de crédit (principalement avec les groupes CASA et BNPP).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Comptes ordinaires	23 434	16 242
Créances rattachées	0	0
TOTAL	23 434	16 242

6.3 - Autres actifs et créances diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Clients partenaires (1)	39 370	42 736
Taxes diverses	2 154	1 517
Fournisseurs avances et acomptes versés	1 023	1 816
Fonds de garantie des dépôts	141	141
Autres	6 787	3 922
TOTAL	49 475	50 132

(1) Clients partenaires : ce poste regroupe les créances sur les promoteurs immobiliers, compagnies d'assurances et les commissions de gestion sur FCP.

6.4 - Echancier des autres actifs et créances diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Part recouvrable à un an au plus	49 333	49 921
Part recouvrable à plus d'un an et à moins de 5 ans	142	211
Part recouvrable à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	49 475	50 132

6.5 – Participations dans les entreprises mises en équivalence

Ce poste représente la valeur des titres détenus au 30 juin 2015 dans PRIMONIAL REIM.

Elle correspond à la quote-part de 32,25% des fonds propres de cette filiale y compris le résultat de la période de 819 k€.

6.6 - Immobilisations

6.6.1 – Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IFRS 3, la juste valeur du portefeuille clients acquis le 1^{er} janvier 2014, a été évaluée pour une valeur brute de 14 386 k€ et consitue principalement ce poste. Ce portefeuille est amorti linéairement sur une durée de quinze ans.

6.6.2 – Immobilisations corporelles

Les valeurs de marché des immeubles de Paris et Boulogne-Billancourt (ce dernier étant classé pour partie en immeuble de placement) n'ont pas connu d'évolution significative sur la période.

7 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PASSIF

7.1 – Fonds propres réglementaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Total des capitaux propres comptables (IFRS)	97 106	99 259
Immobilisations incorporelles	(372)	(441)
Participations qualifiées du secteur financier	(3 082)	(2 081)
Fonds propres de catégorie 1	93 652	96 737
Fonds propres de catégorie 2	0	0
Fonds Propres Réglementaires	93 652	96 737

7.2 - Dettes envers la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Comptes espèces PEA	4 642	6 128
Comptes des clients en attente d'investissement (1)	30 897	25 247
TOTAL	35 539	31 375

(1) Il s'agit des sommes détenues provisoirement par le Groupe, en instance d'investissement ou de règlement aux clients.

7.3 - Autres passifs et dettes diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
Personnel, rémunérations dues	23 379	15 583
Organismes sociaux et autres	21 260	17 636
Fournisseurs	9 234	15 647
Taxes diverses	6 642	5 218
Autres	5 419	4 801
TOTAL	65 934	58 885

7.4 - Echancier des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2014	30.06.2015
Part exigible à un an au plus	65 934	58 885
Part exigible à plus d'un an et à moins de 5 ans	0	0
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	65 934	58 885

7.5 – Provisions

7.5.1 – Etat des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2014	Mouvements de l'exercice				30.06.2015	
		Capitaux Propres	Résultat				
			Ecarts actuariels	Dotations	Reprises		
					Utilisées		Non utilisées
Risque clientèle (1)	688	0	8	16	47	633	
Risque prud'homal (1)	3 786	0	155	254	604	3 083	
Risque URSSAF (2)	777	0	0	43	14	720	
Indemnité de Départ à la Retraite (3)	13 468	826	434	377	0	14 351	
Autres	302	0	2	4	0	300	
TOTAL	19 021	826	599	694	665	19 087	

(1) Ces provisions correspondent à des litiges avec des clients (risque clientèle) et des litiges avec des collaborateurs (litiges prud'homaux) qui ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en matière de provisionnement. Tous ces litiges existent au 30 juin 2015 et ne proviennent pas d'événements post-clôture.

(2) UFIFRANCE PATRIMOINE a fait l'objet en 2011 d'un contrôle URSSAF portant sur les années 2008, 2009 et 2010. L'Urssaf remet en cause les éléments de détermination de la réduction Fillon. UFIFRANCE PATRIMOINE conteste toujours ce redressement mais a néanmoins constituée une provision.

(3) La provision pour indemnités de départ à la retraite tient compte des hypothèses suivantes :

	au 30 juin 2015	au 31 décembre 2014
- départ en retraite à	à partir de 62 ans	à partir de 62 ans
- hypothèse de mortalité s'appuyant sur	la table vie INSEE 2011/2013	la table de vie INSEE 2010/2012
- taux d'actualisation	courbe de taux (iBoxx € Corporate AA)	courbe de taux (iBoxx € Corporate AA)
- taux de rotation du personnel	en fonction de l'ancienneté	en fonction de l'ancienneté
- taux de revalorisation salariale	de 2,5%	de 2,5%

Evolution sur le 1^{er} semestre de la provision pour Indemnités de Départ à la Retraite

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2015
Valeur actuelle des prestations	
Provision à l'ouverture de l'exercice	13 468
Ecart actuariels de la période	826
Droits supplémentaires acquis	434
Prestations payées	(377)
Provision au 30 juin 2015	14 351

7.5.2 – Echéances des provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2015	Échéances	
		- 1 an	+ 1 an
Risque clientèle	633	173	460
Risque prud'homal	3 083	2 908	175
Risque URSSAF	720	104	616
Indemnité Départ à la Retraite	14 351	1 175	13 176
Autres	300	12	288
TOTAL	19 087	4 372	14 715

7.6 - Actions propres détenues

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 mai 2015 (8^{ème} résolution), la société UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE est autorisée à réaliser des achats d'actions propres pour une quantité maximale de 730 495 actions.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions)</i>	Réalisation	Mandat de rachat	Mandat de liquidité
Détention au 01.01.2015	278 402	266 496	11 906
Achats/Ventes d'actions sur l'exercice	46 131	50 000	(3 869)
Cession d'actions dans le cadre du PAGA (*) note 7.8.1	(67 581)	(67 581)	
Détention au 30.06.2015	256 952	248 915	8 037

(*) PAGA : Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Le montant net des achats/ventes d'actions (hors remise du PAGA 2011 pour 67 581 titres) intervenus sur la période a été imputé en capitaux propres pour un montant brut de (1 272) k€, correspondant au coût d'acquisition de ces actions. Tandis que les cessions d'actions intervenues sur la période dans le cadre du PAGA 2011 ont donné lieu à une augmentation des capitaux propres pour un montant brut de 1 832 k€, correspondant au coût d'achat initial des actions cédées. L'impact cumulé de ces deux opérations se traduit par une augmentation des capitaux propres de 560 k€ au 30 juin 2015.

Les achats et ventes d'actions effectués dans le cadre du mandat de liquidité ont été réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement KEPLER CHEUVREUX dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI* reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Au 30 juin 2015, les moyens mis à disposition du prestataire par l'UFFB sont de 8 037 titres et 254 857,16 euros contre respectivement 11 906 titres et 161 264,40 euros au 31 décembre 2014.

* *AMAFI : Association française des marchés financiers*

7.7 - Engagements hors bilan

7.7.1 – Cautions bancaires

Reçues : le Groupe dispose de garanties reçues de la part d'établissements de crédit, pour un montant de 180 k€ à fin juin 2015, stable par rapport au 31 décembre 2014.

Données : l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE se porte caution auprès des propriétaires des locaux commerciaux que louent ses filiales. Cet engagement porte sur un montant de 119 k€, stable par rapport au 31 décembre 2014.

7.8 - Plans d'attribution gratuite d'actions

7.8.1 - Caractéristiques des différents plans

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS - SITUATION AU 30.06.2015												
dates d'attribution	dates d'échéance	actions attribuées			actions annulées *				actions remises		actions non remises	
		quantités attribuées	dont mandataires	nombre de bénéficiaires	avant 2015	en 2015	quantités annulées	nombre de bénéficiaires	quantité remise	nombre de bénéficiaires	quantités restantes	dont mandataires
15/03/2011	15/03/2015	71 681	5 133	84	4 100	0	4 100	5	67 581	79	0	0
03/05/2012	03/05/2016	79 282	6 955	92	4 050	0	4 050	5	0	0	75 232	6 955
20/03/2013	20/03/2017	76 900	14 200	73	0	0	0	0	0	0	76 900	14 200
18/03/2014	18/03/2018	42 050	0	91	400	0	400	1	0	0	41 650	0
25/03/2015	25/03/2019	49 656	0	1021	0	0	0	0	0	0	49 656	0
Total		319 569	26 288	1230	8 550	0	8 550	10	67 581	79	243 438	21 155
% du capital UFFB		1,97%	0,16%		0,05%	0,00%	0,05%		0,42%		1,50%	0,13%

* Actions annulées consécutives au départ de collaborateurs.

Nombre d'actions composant le capital : 16 233 240

7.8.2 - Historique des plans

	Plan 2011	Plan 2012	Plan 2013	Plan 2014
Date d'attribution	15/03/2011	03/05/2012	20/03/2013	18/03/2014
Période d'indisponibilité / d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Date d'échéance	15/03/2015	03/05/2016	20/03/2017	18/03/2018
Période de conservation	2 ans	2 ans	2 ans	2 ans
Nombre d'actions	71 681	79 282	76 900	42 050
Prix d'exercice en €	0,00	0,00	0,00	0,00
Prix de l'action à la date d'attribution en €	30,60	21,69	17,31	19,14
Taux de rendement	7,70%	8,99%	7,51%	7,72%
Juste valeur à la date d'attribution en €	22,49	15,14	12,82	14,06
Hypothèse de rotation du personnel au 31-déc.-12	12%	12%		
Hypothèse de rotation du personnel au 31-déc.-13	13%	12%	11%	
Hypothèse de rotation du personnel au 31-déc.-14	13%	13%	12%	11%
Hypothèse de rotation du personnel au 30-juin-15	N/A	13%	12%	11%

7.8.3 - Valorisation du plan 2014

	Plan 2015
Date d'attribution	25/03/2015
Période d'acquisition	4 ans
Date d'échéance	25/03/2019
Période de conservation	2 ans
Nombre d'actions	49 656
Prix d'exercice en €	0,00
Prix de l'action à la date d'attribution en €	25,84
Juste valeur à la date d'attribution en €	19,2
Taux de rendement	7,43%
Hypothèse du taux de rotation du personnel	10%

7.8.4 - Charge des plans

(en milliers d'euros)	30.06.2014	30.06.2015
Plan 2010	161	
Plan 2011	175	190
Plan 2012	132	131
Plan 2013	110	108
Plan 2014	37	66
Plan 2015		57
TOTAL	615	552

8 – INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

8.1 - Synthèse analytique

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2015
Commissions nettes de placement		
Valeurs mobilières (FCP)	2,7	3,7
Assurance-vie	19,3	19,5
Immobilier	13,8	14,3
Entreprise	1,0	1,3
<i>Sous-total</i>	36,8	38,8
Commissions nettes de gestion		
Valeurs mobilières (FCP)	16,6	17,6
Assurance-vie	31,0	37,2
Immobilier	1,1	1,1
Entreprise	5,6	6,7
<i>Sous-total</i>	54,3	62,6
Total des commissions nettes	91,1	101,4
Charges d'exploitation		
Frais de personnel Commercial (*)	(44,4)	(45,7)
Frais de personnel Administratif (*)	(15,0)	(15,1)
Frais généraux (**)	(16,8)	(18,2)
Total des charges d'exploitation	(76,2)	(79,0)
Gains et pertes liés aux transactions	1,6	(0,4)
Résultat opérationnel	16,5	22,0
Résultat financier	0,4	0,9
Autres produits d'exploitation	0,0	0,1
Résultat d'exploitation	16,9	23,0

(*) dont Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

(**) dont impact de l'application IFRIC 21 pour 0,3M€ au 30 juin 2015

8.2 – Détail des gains et pertes liés aux transactions

Le traitement comptable de l'acquisition du réseau AEC et du portefeuille Clients au 1^{er} janvier 2014 se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2015
- Badwill (*)	6,7	0,0
Total des gains	6,7	0,0
- Frais généraux	(0,8)	0,0
- Coût des garanties salariales (**)	(3,7)	(0,0)
- Coût des résiliations des locaux	(0,1)	0,0
- Amortissement du portefeuille Clients (§ 6.6.1)	(0,5)	(0,5)
Total des pertes	(5,1)	(0,5)
Gains et pertes liés aux transactions	1,6	(0,5)

(*) Le prix de cette acquisition est de 7,1 M€. Compte tenu des actifs acquis (0,5 M€), des passifs transférés (1,1 M€) et une valeur totale des portefeuilles clients, évaluée conformément à la norme IFRS 3 à 14,4 M€, l'acquisition dégage un badwill de 6,7 M€. A cela, vient s'imputer des charges liées à la transaction et provisionnées pour 5,1 M€. Ces dernières sont principalement constituées des coûts des garanties salariales.

(**) Ces coûts (3,7 M€) ont été calculés en application des stipulations prévues par l'accord de substitution signé le 30 juin 2014 et sur la base d'hypothèses d'obtention des garanties et de turn over conformes à ce qui est habituellement observé au sein d'UFIFRANCE PATRIMOINE.

8.3 - Résultat par action

	30.06.2014	30.06.2015
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe (en k€)	13 892	15 172
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	15 958 753	15 984 703
Résultat par action (en €)	0,87	0,95
Nombre d'actions et d'options de souscription	15 958 753	15 984 703
Résultat par action dilué (en €)	0,87	0,95

8.4 - Impôt sur les bénéfices

L'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE et ses filiales françaises ont adopté le régime fiscal des groupes de sociétés.

8.4.1 - Calcul de la charge d'impôt

L'impôt sur les sociétés est calculé au taux de 38,00% incluant la contribution exceptionnelle 10,7% (portée à la charge des grandes entreprises) dont l'application est fonction d'un seuil de chiffre d'affaires.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2015
Impôt exigible	4 701	9 880
Impôts différés	(721)	(818)
Charge d'impôt au compte de résultat	3 980	9 062

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2015
Résultat comptable net consolidé	13 892	15 172
Impôt sur les sociétés	3 980	9 062
Résultat comptable consolidé avant impôt	17 872	24 234
Déductions et Réintégrations nettes	(6 324)	1 278
Résultat fiscal consolidé	11 548	25 512
Taux normal de l'IS	33,33%	33,33%
Impôt sur les sociétés	3 849	8 504
Contribution sociale (3,3%)	102	231
Contribution exceptionnelle (10,7%)	412	910
Impôts différés	(406)	(548)
Impôt sur mise en juste valeur des titres disponibles à la vente (1)	(315)	(270)
Autres	338	235
Charge d'impôt au compte de résultat	3 980	9 062
Taux d'impôt global	22,27%	37,39%

(1) Impôt lié à la variation de la situation latente des actifs disponibles à la vente durant la période.

8.4.2 - Détail des impôts différés au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2014	30.06.2015
IMPOTS DIFFERES ACTIF		
Participation des salariés	374	378
Indemnités de départ à la retraite	5 118	5 453
Crédit bail	396	391
Réservations immobilières	1 013	1 198
Autres	189	94
Total impôts différés actif	7 090	7 514
IMPOTS DIFFERES PASSIF		
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres	1 574	1 136
Total impôts différés passif	1 574	1 136
IMPOTS DIFFERES NETS à l'actif du bilan	(5 516)	(6 378)

8.4.3 - Détail des impôts différés au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2014	30.06.2015
Participation des salariés	25	(4)
Indemnités de départ à la retraite	(53)	(22)
Crédit bail	6	6
Réservations immobilières	(106)	(185)
Autres	74	95
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	(315)	(270)
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres (2)	(352)	(438)
IMPOTS DIFFERES NETS au compte de résultat	(721)	(818)

(1) Neutralisation (+/-) de l'impact d'impôt constaté dans les comptes individuels lié aux plus et moins-values latentes.

(2) Annulation de l'impact d'impôt sur la provision, constatée dans les comptes individuels, et calculée sur les actions propres à remettre dans le cadre des PAGA.

9 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

9.1 – Transactions avec les parties liées

9.1.1 – Groupe AVIVA FRANCE

AVIVA FRANCE, société mère de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE, est considérée comme « partie liée » au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». Les relations opérationnelles entre les sociétés des deux groupes concernent :

AVIVA VIE	Commissions d'assurance vie (en produits) Commissions de placements (en charges)
AVIVA INVESTORS FRANCE	Gestion Financière de certains FCP
GIE AVIVA FRANCE	Infogérance du système d'exploitation
AVIVA REFERENS	Commercialise des produits de l'offre UFF (hors assurance)

Les éléments concernant les opérations avec AVIVA FRANCE sont :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2014	31.12.2014	30.06.2015
ACTIF			
Autres actifs et créances diverses	9 252	9 929	14 657
PASSIF			
Autres passifs et dettes diverses	1 103	2 942	6 370
COMPTE DE RESULTAT			
Produits	66 327	135 495	54 541
dont AVIVA VIE	32 943	70 319	47 929
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	33 384	65 176	6 612
Charges	888	3 872	15 173
dont AVIVA VIE (commissions de placements)	27	1 970	13 970
dont AVIVA VIE (charges d'exploitations) (1)	861	1 864	698
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	0	38	505

(1) dont Infogérance.

9.1.2 – PRIMONIAL REAL ESTATE INVESTMENT MANAGEMENT

L'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE détenant 32,25% du capital de la société PREIM, celle-ci est considérée comme « parties liées » au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ».

Il n'y a plus de relation opérationnelle entre les sociétés du Groupe UFF et la société PREIM depuis le 1^{er} janvier 2013.

10- INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

10.1 - Flux liés à l'activité opérationnelle

Le poste « autres mouvements » (968) k€ correspond à la variation nette des avantages au personnel (IFRS 2) incluant la dotation des plans en cours pour (552) k€ et la reprise liée à la réalisation du plan 2011 pour 1 520 k€.

Le poste « flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers » correspond au fonds de roulement d'exploitation avec au 30/06/2015 un besoin de 7 321 k€ contre un besoin de 3 010 k€ au 30/06/2014.

Le poste « impôts » correspond à l'impôt exigible de l'exercice (note 8.5).

10.2 - Flux liés aux opérations d'investissement

Ces postes comprennent :

- la variation de valeur des actifs financiers disponibles à la vente, à leur valeur d'acquisition, pour (1 979) k€ au 30/06/2015 contre (515) k€ au 30/06/2014,
- la variation nette des acquisitions des immobilisations dont le réseau AEC pour (8 000) k€ au 30/06/2014,
- le versement d'un dividende par PREIM pour 1 820 k€ au 30/06/2015 (qui a diminué la valeur des titres mis en équivalence) contre 1 000 k€ au 30/06/2014.

10.3 - Flux liés aux opérations de financement

Les dividendes versés sur la période sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014 (1)	2015 (2)
Montants	11 207	12 839
Dates	22-mai-14	28-mai-15

(1) solde au titre de 2013

(2) solde au titre de 2014

PARIS, LE 23 JUILLET 2015

Premier semestre 2015 : un bénéfice net en hausse solide de +9%

Le conseil d'administration qui s'est tenu le 21 juillet 2015 a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2015. Les procédures d'examen limité d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées par les commissaires aux comptes. Le rapport financier semestriel sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public sur le site Internet de la société le 31 juillet.

A l'occasion de cette publication, Paul Younès, Directeur Général de l'UFF, déclare : « *La solide performance du premier semestre est à l'image de l'ambition que nous nous sommes fixée pour l'ensemble de l'exercice 2015; l'activité est au rendez-vous, nos clients nous font confiance et nos projets se déroulent conformément à leur plan de marche. Tout en restant attentifs à l'évolution du contexte macro-économique, nous préparons l'avenir de l'UFF avec confiance en bâtissant notre nouveau plan stratégique qui sera présenté début 2016.* »

Forte hausse des résultats financiers :

	2014	2015	Variation 2015/2014
PNB (M€)	91,6	102,4	12%
- Dont commissions de placement	36,8	38,8	5%
- Dont commissions sur en-cours	54,3	62,6	15%
- Dont produits nets d'intérêts et divers	0,5	1,0	100%
Résultat d'exploitation (M€)	16,9	23,0	36%
Résultat net consolidé part du Groupe (M€)	13,9	15,2	9%
Actifs gérés en fin de période (Md€)	10,9	11,5	6%

- **Une activité commerciale de 734,6 M€, en hausse de 32%** grâce à la performance de l'ensemble des classes d'actif : assurance vie (+17%), SCPI (+28%), valeurs mobilières (+19%), entreprise (+84%). Enfin, l'immobilier enregistre une progression record (+74%) grâce notamment à la contribution du réseau acquis au 1^{er} janvier 2014 qui diversifie avec succès son activité historique.
- **Une collecte nette de 62 M€ en légère hausse de 1%** caractérisée par une augmentation des volumes de rachat (+8,5%). L'actif géré en fin de période s'élève à 11,5 Md€ contre 10,9 Md€ (+5,5%) soutenu par une évolution favorable des cours.
- **Un Produit Net Bancaire de 102,4 M€, en croissance de 12%**. L'évolution de +5% des commissions de placement ne reflète que partiellement celle de l'activité commerciale du fait du décalage de plusieurs mois entre l'enregistrement de la collecte immobilière et la comptabilisation des commissions qui n'intervient que lors de la signature de l'acte notarié. Les commissions sur en-cours progressent de +15% et bénéficient du démarrage prometteur de la société de gestion Myria AM créée en octobre 2014.
- **Un résultat d'exploitation de 23 M€, en progression de 36%** grâce à une évolution des charges qui reste maîtrisée dans un contexte de forte croissance de l'activité commerciale. A noter, au pre-

mier semestre 2014, un gain sur transaction avait été comptabilisé pour 1,6 M€. Hors cet effet, la progression du résultat d'exploitation du 1^{er} semestre 2015 est de plus de 50%.

- **Un bénéfice net de 15,2 M€ (+9%)** avec un taux d'imposition de 37% contre 22% au 1^{er} semestre 2014 qui bénéficiait de la non-imposition du gain sur transaction. Le coût du risque est quasi nul sur la période et la quote-part de résultat dans la société Primonial Reim détenue à 33% contribue pour 0,8 M€.

Proposition d'acompte sur dividende de 0,85 € par action

Compte tenu de ces bons résultats et des perspectives favorables, le Conseil d'administration a décidé le versement d'un acompte sur dividende de 0,85 € par action. Il sera versé le 5 novembre 2015.

La structure bilancielle consolidée est saine avec une trésorerie (placements et liquidité) de 110 M€ (contre 115 M€ au 31/12/2014), gérée avec prudence dont 54% des placements investis en FCP monétaires. Par ailleurs, les dettes et les créances d'exploitation sont exclusivement à court terme.

Les capitaux propres consolidés, avant distribution, s'élèvent à 99 M€ contre 97 M€ au 31 décembre 2014. Ces éléments traduisent la solidité financière de l'UFF, satisfaisant ainsi largement les exigences réglementaires.

Perspectives

Portée par le dynamisme de son activité, l'UFF aborde sereinement le second semestre 2015.

Parmi les thèmes qui feront l'objet d'une attention particulière, citons :

- La satisfaction du client au travers d'une offre produit sans cesse actualisée mais aussi d'une gestion «de conviction» rendue possible par la création, dès 2014, de la société de gestion Myria Asset Management.
- L'anticipation des nouveaux enjeux réglementaires avec notamment la filiale CGP Entrepreneurs dont l'ambition est de fédérer les cabinets indépendants afin de leur permettre de continuer leur activité dans un cadre sécurisé.
- La poursuite de la modernisation des outils, démarrée avec le plan « Ambition Patrimoine 2015 ».

2016 sera l'année du lancement du nouveau plan stratégique de l'UFF en cours d'élaboration.

Informations sur la société mère

En raison de l'intégration opérationnelle des activités du Groupe, les chiffres de la société sont difficilement interprétables isolément. Le résultat individuel net du 1^{er} semestre 2015 de l'Union Financière de France Banque s'élève à 13,5 M€.

Transactions avec les parties liées

Le Groupe Aviva France, société mère d'Union Financière de France Banque, est considéré comme « partie liée ». Les relations opérationnelles entre les sociétés du Groupe de l'Union Financière de France Banque et le Groupe Aviva France concernent l'activité d'assurance vie, la gestion financière de certains OPCVM, des opérations de placement et des prestations informatiques.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de 1 470 salariés, dont près de 1 160 dédiés au conseil.

Au 30 juin 2015, l'Union Financière de France compte 213 000 clients, dont 190 000 particuliers et 23 000 entreprises.

 Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF Karyn Bayle Directrice Générale Déléguée Tél : 01 40 69 64 47 karyn_bayle@uff.net	UFF Françoise Paumelle Directrice de la Communication Tél : 01 40 69 63 75 francoise_paumelle@uff.net	Golin Coralie Ménard Relations Presse Tél : 01 40 41 56 09 coralie.menard@golin.com
--	--	--

Attestation des responsables

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (ci-joint) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 23 juillet 2015

Paul YOUNES
Directeur Général

Karyn BAYLE
Directrice Générale Déléguée

UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2015**

Période du 1^{er} au 30 juin 2015

Aux Actionnaires
UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Union Financière de France Banque, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 juillet 2015

Les Commissaires aux comptes

Cailliau Dedouit et Associés

PricewaterhouseCoopers Audit

Laurent Brun

Pierre Clavié